



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,  
des transports, de l'énergie et de la communication

**Office fédéral des routes OFROU**

# **Esquisses d'ouvrages Exigences de la F2 EP**

Thoune, 26.05.2015

Auteur : Eckart, Hars

OFROU F2 EP



# Esquisses d'ouvrages (EOA) – Documents

- OFROU 12001 Elaboration des projets et construction des ouvrages d'art des routes nationales (2005), Annexe 8
- Instructions du canton de Berne (intégrées dans cette présentation)



# EOA – Procédure

- EOA disponible ?
- Changement depuis ? Alors l'utiliser comme base
- Établir ou adapter les EOA
- Établissement selon les documents et détails (voir ci-après)
- Format : DXF et PDF ainsi que DWG ou DGN (attention : rendus, graphiques incorporés et hachures importantes)
- Établissement uniquement pour ouvrages d'art (= avec caractère de risque : sécurité structurale, hydraulique, dangers naturels), ne pas établir pour les éléments de construction, ni pour le tracé ou le BSA
- 2 versions : 1 avec tous les détails et 1 pour les labels des éléments de construction



# EOA – Détails – OFROU 12001

- Nom de l'ouvrage d'art (OA)
- Année de construction : Nouvelles constructions ainsi que remises en état ; en collaboration avec l'auteur du projet (APR)
- N° d'ouvrage
- Axe
- Emplacement
- L'échelle est donnée pour impression en format A3.
- Coupe longitudinale :
  - portée, dimensions principales
  - altitudes, pentes min / max
  - type de fondations, profondeurs – indiquer la fondation la plus profonde
  - niveau d'eau
  - év. joints – indiquer les joints de chaussée (JCH) s.v.p.
  - év. coupe géologique
- Situation :
  - dimensions principales, min / max
  - nord
  - sens de l'écoulement et nom des cours d'eau
  - appuis
  - rayon de courbure, angle de biais
  - grandes localités voisines dans le sens de la circulation
- Coupe transversale :
  - dimensions principales
  - voie de circulation
  - étanchéité, revêtement
  - dévers min / max
- Date / signature



# EOA – Détails Prescriptions OFROU F2

- Les textes sont lisibles depuis le bas et/ou depuis la droite.
- La légende est placée en bas ou à droite.
- Le tableau des mesures constructives est placé à gauche ou à droite au-dessus de la légende.
- Les données de toutes les mesures constructives sont indiquées – p.ex. Renfort et remise en état du pont 2009 - 2011
- Pour chaque mesure constructive le APR est indiqué.
- Le canton est indiqué comme « BE » resp. « VS ».
- Les Km de début et de fin sont indiqués selon les panneaux de kilométrage le long de la RN.
- Le numéro de tronçon UPlANS est indiqué, donc p.ex. N12.84.
- Le numéro correct d'ouvrage KUBA est indiqué, donc p.ex. F 01 (BE : avec espace, VS : sans espace : P0662).
- Situation avec indication des voies de circulation qui croisent
- Coupe longitudinale avec indication des voies de circulation qui croisent, y compris indication des directions pour les RN et rampes, également pour l'ouvrage lui-même ; talus, largeur des pistes cyclables et chemins pédestres ainsi que des banquettes (également en coupe transversale) ; gabarit d'espace libre, et hauteurs libres si déterminantes
- Coupe(s) transversale(s) avec indication des directions, du gabarit d'espace libre et des hauteurs libres ainsi que des altitudes ; barrières / systèmes de guidage, conduites principales de drainage, conduites de service – à indiquer clairement svp.
- 1 exemplaire avec dimensions principales et 1 exemplaire sans dimensions principales, mais avec indication des noms des lieux et des canalisations
- Indiquer graphiquement chaque échelle utilisée (barres d'échelle).
- Rapporter le numéro de l'objet d'inventaire dans un nouveau champ dans le bloc d'identification de l'ouvrage.
- Les marquages routiers doivent être clairement indiqués dans le plan de situation.



# EOA – Détermination du km d'entretien dans le cas de rampes qui traversent la RN en question

